



Assurance des entreprises

## Responsabilité Civile Professionnelle

La police de responsabilité civile permet à l'assuré de répondre à l'obligation légale de réparer un préjudice causé à autrui.

La garantie Erreurs & Omissions est la solution pour couvrir les risques reliés à la pratique d'une profession libérale ou d'un groupement professionnel. Selon la nature spécifique de l'exposition des activités exercées, la couverture d'assurance peut être adaptée efficacement à vos besoins de limites.

Ayez l'esprit tranquille. Nos spécialistes offrent des montants de garantie pouvant aller jusqu'à plusieurs millions de dollars aux professions et aux entreprises suivantes:

*Agences de placement*

*Agents de recherche*

*Agents de voyages*

*Aides-comptables*

*Arpenteurs-géomètres*

*Audiologistes/Orthophonistes*

*Cimetières, entrepreneurs en pompes funèbres*

*Coiffeurs pour hommes ou dames et salons de beauté*

*Commissaires-priseurs*

*Comptables (sauf comptables agréés)*

*Conseillers en diététique*

*Conseillers en foresterie*

*Conseillers en gestion*

*Conseillers en orientation*

*Conseillers en petites et moyennes entreprises*

*Conseillers en santé et en sécurité*

*Conseillers matrimoniaux*

*Conseils (services sociaux, de consultation et de counselling)*

*Décorateurs ensembliers*

*Dessinateur*

*Écoles*

*Églises*

*Étude de marché*

*Estimateurs*

*Experts en sinistre*

*Généalogistes*



*Gestionnaires immobiliers*

*Imprimeurs*

*Jardiniers paysagistes*

*Laboratoires dentaires*

*Maisons de repos*

*Manucures*

*Massothérapeutes*

*Opticiens*

*Organismes de bienfaisance*

*Pharmaciens*

*Services de secrétariat téléphonique*

*Traducteurs*

*Vétérinaires*